

Annexe 12 – Liste des justificatifs

Catégories	Motif de la demande de mutation	Justificatifs	
		Obligatoire	Facultatif
Priorités légales	Rapprochement de conjoint	<p><u>Pour les agents mariés :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Extrait d'acte de naissance comportant la mention du mariage ou extrait de l'acte de mariage ou copie du livret de famille <p><u>Pour les agents ayant conclu un PACS :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Extrait d'acte de naissance comportant la mention du PACS ou copie du PACS - Copie de l'avis d'imposition ou attestation délivrée par le centre des impôts faisant état du dépôt de la déclaration fiscale commune <p><u>Pour les agents en concubinage :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Attestation sur l'honneur ou certificat de concubinage délivré par la mairie - Justificatif de domicile attestant d'une vie commune de plus d'un an <p><u>Pour l'ensemble des agents :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Certificat de travail du conjoint ou du concubin de l'agent délivré par son employeur datant de moins de 3 mois et précisant la date d'embauche 	<p><u>En cas de domicile séparé :</u></p> <p>Justificatif de domicile du conjoint</p> <p><u>Enfants :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Acte de naissance du ou des enfant(s) ou livret de famille
	Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé	<ul style="list-style-type: none"> - Attestation en cours de validité de la qualité de travailleur handicapé délivrée par la MDPH 	
	Centre d'intérêts matériels et moraux	<ul style="list-style-type: none"> - Décision de reconnaissance du centre des intérêts matériels et moraux (CIMM) 	

Ancienneté	Ancienneté dans l'affectation	Pas de justificatifs	
	Ancienneté dans le corps	Pas de justificatifs	
	Ancienneté dans la fonction publique	Etat des services accomplis	
Autres	Rapprochement familial	<ul style="list-style-type: none"> - Justificatif de domicile de moins de trois mois du parent ayant la garde des enfants - Acte de naissance du ou des enfant(s) ou livret de famille - Justificatif relatif au mode de garde des enfants 	